



REFORME DES RETRAITES 2010 LES POUVOIRS PUBLICS REVANCHARDS. NOTRE CAMARADE GUILLAUME ROLAND PRIS EN OTAGE



Depuis un certain temps déjà, la criminalisation de l'activité syndicale est devenue un sport national pour le pouvoir en place.

Et pourtant la mission des syndicalistes est la défense individuelle et collective des salariés.

Cet engagement est aujourd'hui confronté à la violence des décisions politiques qui remettent en cause l'ensemble des acquis sociaux de notre pays.

A l'automne 2010, des milliers de Français ont défilé dans les rues des villes de France pour dire non aux conséquences de la réforme des retraites, imposé par la droite et le MEDEF.

Dans notre département, l'ensemble des organisations syndicales s'est inscrit dans tous les temps forts proposés.

C'est à l'occasion d'une manifestation interprofessionnelle du 28 octobre dernier que notre camarade Guillaume ROLAND du Réseaux Transport Electricité de l'Aube a été pris en otage.

C'est suite à une initiative décidé par l'intersyndicale départementale que Guillaume se verra convoquer au tribunal de grande Instance courant l'été.

Le motif est le suivant : *« Dégradation et détérioration de la grille de la préfecture de l'Aube, biens destinés à l'utilité ou la décoration publique et appartenance à une personne publique »*

Il risque une très forte amende et de la prison pour s'être mobilisé contre la précarisation des retraites.

Que penser d'un tel comportement des pouvoirs publics ?

Pourquoi ceux-ci ont attendu 8 mois pour se manifester et s'en prendre à la personne de Guillaume ?

A travers cette attaque c'est tous les militants, les responsables syndicaux et les salariés qui sont attaqués avec un seul objectif : Affaiblir la contestation qui existe et qui ne cesse de monter.

Le gouvernement tente ainsi d'intimider et d'asphyxier les salariés susceptibles de se mobiliser contre la logique libérale.

Cette attitude est absurde et dangereuse, absurde car les syndicalistes sont émancipateurs dans la réflexion collective pour la société, et dangereux car c'est considérer les mobilisations sociales comme des délits.

Le monde du travail ne peut rester indifférent devant ce type de situation. Il doit rester mobilisé pour résister et ne pas accepter l'injustice et les discriminations quelles qu'elles soient.

C'est pourquoi l'Union Départementale CGT de l'Aube et le syndicat CGT Energies Aube appellent l'ensemble des salariés à signer la pétition et à participer au rassemblement afin de soutenir Guillaume ROLAND.

**CONTRE LA CRIMINALISATION DE L'ACTIVITE SYNDICALE
NOTRE CAMARADE GUILLAUME ROLAND
NE DOIT PAS ETRE PRIS EN OTAGE**

Je demande l'abandon de toute procédure judiciaire, je dis stop à la criminalisation de l'activité syndicale.

Nom- Prénom	Entreprise	Signature

**TOUCHER A GUILLAUME C'EST TOUCHER
A NOTRE LIBERTE D'EXPRESSION**